Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Ville de Saint-Basile, tenue le 13 octobre 2026, à 19h00**,** à l'Hôtel de Ville.

Sont présents :

M. Martial Leclerc	Siège #1	M. Mathias Piché	Siège #4
Mme Lise Julien	Siège #2	Mme Karina Bélanger	Siège #6

Formant quorum sous la présidence de monsieur Alexandre Dostie, maire.
Sont également présents :
Madame Annie Thériault, Directrice générale et assistante-greffière
Madame Manon Jobin, Directrice des finances, greffière-trésorière

---

185-10-2026

DÉCÈS DE MONSIEUR BERTRAND THIBAUDEAU
HOMMAGE ET VACANCE DU POSTE DE CONSEILLER MUNICIPAL AU SIÈGE NUMÉRO 3

La greffière informe les membres du conseil du décès de monsieur Bertrand Thibaudeau, survenu le 24 septembre 2026, et constate, en conséquence, la vacance du poste de conseiller municipal au siège numéro 3. Elle informe également le conseil qu'elle verra à transmettre au ministre des Affaires municipales l'avis requis conformément à la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités.

CONSIDÉRANT le décès de monsieur Bertrand Thibaudeau, conseiller municipal au siège numéro 3;

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil souhaitent souligner son engagement, son dévouement et sa contribution à la communauté de Saint-Basile;

Sur la proposition de monsieur Martial Leclerc**, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents :**

QUE le conseil municipal offre ses plus sincères condoléances à la famille et aux proches de monsieur Bertrand Thibaudeau;

QUE le conseil municipal rende hommage à monsieur Bertrand Thibaudeau et souligne avec reconnaissance ses 30 années de service au sein du Service de sécurité incendie de Saint-Basile, notamment à titre de directeur, ainsi que son engagement et les services rendus à la communauté dans l'exercice de ses fonctions de conseiller municipal;

QUE le conseil municipal prenne acte de la vacance du poste de conseiller municipal au siège numéro 3.

ADOPTÉE

186-10-2026

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Après vérification du quorum, Monsieur le Maire déclare la présente séance ouverte à 19h00.

Sur la proposition de madame Karina Bélanger, il est **résolu à l'unanimité** des conseillers présents :

QUE la présente séance soit déclarée légalement constituée.

ADOPTÉE

Initiales du maire _____
Initiales de la greffière _____

187-10-2026

PROCÈS-VERBAUX DU 14 SEPTEMBRE ET 5 OCTOBRE 2026

Considérant que chacun des membres du conseil a reçu des copies des procès-verbaux des séances mentionnées dans les délais requis, Monsieur le Maire, demande s'il y a des commentaires à leur sujet.

COMMENTAIRE

Aucun commentaire

ADOPTION

Sur la proposition de madame Karina Bélanger, il est **résolu à l'unanimité** des conseillers présents :

QUE le procès-verbal de la séance régulière tenue le 14 septembre 2026 de la Ville de Saint-Basile est adopté tel que rédigé aux pages portant les numéros #5055 à #5064 comportant les résolutions #165-09-2026 au #181-09-2026 inclusivement.

QUE le procès-verbal de la séance extraordinaire tenue le 5 octobre 2026 de la Ville de Saint-Basile est adopté tel que rédigé aux pages portant les numéros #5065 à #5066 comportant les résolutions #182-10-2026 au #184-10-2026 inclusivement.

QUE le maire et la greffière-trésorière sont autorisés à authentifier les procès-verbaux.

ADOPTÉE

188-10-2026

APPROBATION DES COMPTES

Sur la proposition de madame Lise Julien, il est **résolu à l'unanimité** des conseillers présents :

QUE la liste des dépôts directs émis au rôle de paie, en paiement des salaires des employés, du maire et des conseillers de la Ville, portant les numéros 529414 à 529529 inclusivement et totalisant 72 566.10 $ soit adoptée ;

QUE la liste des chèques informatisés numéro 16943 à 16951 inclusivement, totalisant un montant de 4 384.51 $ soit adoptée.

QUE la liste des dépôts direct numéro 501820 à 501861 au compte numéro 260050 de la Ville de Saint-Basile soit entérinée pour un montant de 374 957.51$.

QUE la liste des prélèvements numéro 6826 à 6870 au compte numéro 260050 de la Ville de Saint-Basile soit entérinée pour un montant de 125 901.90 $.

CONSIDÉRANT QU'il est demandé au trésorier d'exiger que chacune des factures soit signée par le responsable de chacun des secteurs d'activités tel que décrété par le règlement numéro 05-2024.

ADOPTÉE

Initiales du maire _____
Initiales de la greffière _____

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ

Je soussignée madame Manon Jobin, Directrice des finances, greffière-trésorière de la Ville de Saint-Basile, certifie qu'il y a des crédits budgétaires ou extrabudgétaires disponibles pour les dépenses décrites par la résolution 187-10-2026 au montant de 577 810.02 $.

_____
Manon Jobin,
Directrice des finances, greffière-trésorière

ADOPTÉE

PÉRIODE DE QUESTIONS

Une période de questions a été tenue.

ADOPTÉE

189-10-2026

CONTRIBUTION FINANCIÈRE CARREFOUR LES RAMILLES

CONSIDÉRANT QUE l'organisme Carrefour les Ramilles a adressé une demande de contribution financière à la Ville de Saint-Basile ;

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Saint-Basile désire contribuer financièrement au sein de sa communauté par l'entremise de l'organisme Carrefour les Ramilles ;

Sur la proposition de madame Karina Bélanger, il est **résolu à l'unanimité** des conseillers présents :

QUE le conseil de la Ville de Saint-Basile autorise le versement d'une contribution financière de 150 $ à l'organisme Carrefour Les Ramilles.

QUE cette somme soit prise au poste « 02 19000 970 ».

ADOPTÉE

190-10-2026

AUTORISATION DE PASSAGE
GRAN FONDO QUÉBEC 2027

CONSIDÉRANT QUE le Gran Fondo Québec tiendra son événement cycliste le samedi 7 août 2027, avec possibilité de report au dimanche 8 août 2027 en cas de conditions météorologiques dangereuses;

CONSIDÉRANT QUE les organisateurs demandent l'autorisation de circuler sur le territoire de la Ville de Saint-Basile entre 12 h et 15 h, les cyclistes devant emprunter le Grand Rang / route 365 en direction de Pont-Rouge;

CONSIDÉRANT QUE les cyclistes circuleront en plusieurs pelotons et que chacun de ceux-ci sera encadré à l'avant et à l'arrière par des véhicules signalisés et conformes aux exigences du ministère des Transports et de la Mobilité durable du Québec;

CONSIDÉRANT QUE l'événement est sanctionné par la Fédération québécoise des sports cyclistes et qu'il vise également à amasser des fonds au profit de Leucan;

Sur la proposition de monsieur Mathias Piché, il est **résolu à l'unanimité** des conseillers présents :

QUE le conseil municipal autorise le passage du Gran Fondo Québec sur le territoire de la Ville de Saint-Basile, le samedi 7 août 2027 ou, advenant le report de l'événement en raison de conditions météorologiques dangereuses, le dimanche 8 août 2027, entre 12 h et 15 h;

QUE cette autorisation vise le passage des cyclistes sur le Grand Rang / route 365 en direction de Pont-Rouge, conformément au parcours présenté par les organisateurs;

QUE cette autorisation soit conditionnelle à l'obtention, par l'organisateur, de toutes les autorisations et tous les permis requis auprès des autorités compétentes, notamment du ministère des Transports et de la Mobilité durable du Québec.

ADOPTÉE

191-10-2026

PARTICIPATION AU SOUPER SPAGHETTI BÉNÉFICE
ORGANISÉ PAR LES CHEVALIERS DE COLOMB

CONSIDÉRANT QUE l'organisme les Chevaliers de Colomb organise un souper spaghetti-bénéfice au profit du Service d'entraide de Saint-Basile le samedi 24 octobre 2026 au Centre J.-Ernest Papillon ;

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Saint-Basile reconnaît l'importance du Service d'entraide de Saint-Basile et souhaite soutenir cette initiative ;

Sur la proposition de monsieur Martial Leclerc, il est **résolu à l'unanimité** des conseillers présents :

QUE le conseil de la Ville de Saint-Basile autorise le versement d'une aide financière au montant de 240 $, montant qui inclut l'achat de 2 billets.

QUE cette somme soit prise au poste « 02 19000 970 ».

ADOPTÉE

192-10-2026

CONTRIBUTION FINANCIÈRE - FONDATION MÉLANIE-MOISE

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Saint-Basile désire contribuer financièrement à l'organisation, par la Fondation Mélanie-Moïse, au spectacle d'humour présenté par Alexandre Bisaillon humoriste, acteur et auteur Franco-Ontarien qui aura lieu le 6 novembre 2026 à 20h ;

Sur la proposition de madame Karina Bélanger, il est **résolu à l'unanimité** des conseillers présents :

QUE le conseil municipal de la Ville de Saint-Basile autorise le versement d'une contribution financière de 500 $ à la Fondation Mélanie-Moise pour l'organisation du spectacle d'humour.

QUE cette somme soit prise au poste « 02 19000 970 ».

ADOPTÉE

Initiales du maire _____
Initiales de la greffière _____

193-10-2026

DÉROGATION MINEURE 07-2026
LOT 5 763 401
419, BOULEVARD DU CENTENAIRE

CONSIDÉRANT QUE la demanderesse souhaite construire une remise sur le lot 5 763 401;

CONSIDÉRANT QUE l'espace disponible pour l'implantation du bâtiment accessoire est restreint en raison de la configuration du terrain d'angle;

CONSIDÉRANT QUE l'empiètement demandé vise la marge de recul avant qui est contigüe à une rue se terminant par un cul-de-sac présentant un faible volume de circulation;

CONSIDÉRANT QUE le projet de construction ne générera aucun impact négatif sur le voisinage;

CONSIDÉRANT QUE la demande a été analysée par le Comité consultatif d'urbanisme et que celui-ci en recommande l'acceptation ;

Sur la proposition de monsieur Martial Leclerc, il est **résolu à l'unanimité** des conseillers présents :

QUE le conseil de la Ville de Saint-Basile accepte pour le lot 5 763 401 (419 boulevard du Centenaire) la demande de dérogation mineure suivante soit :

- D'autoriser la construction d'une remise dans la cour avant d'un terrain d'angle à une distance d**e 5.5 mètres de ligne avant,** plutôt qu'à la distance minimale de **7.5 mètres** prescrite de la grille des spécifications section I, feuillet B-4 de la zone **Rb-7** du règlement de zonage n° 07-2012.

ADOPTÉE

RAPPORT DES COMITÉS

Les élus présents donnent un compte-rendu des comités et des dossiers pour lesquels ils sont responsables.

194-10-2026

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Sur la proposition de monsieur Mathias Piché, il est **résolu à l'unanimité** des conseillers présents :

QUE cette assemblée de la Ville de Saint-Basile soit et est levée à 19h08.

ADOPTÉE

_____ _____
Alexandre Dostie — Maire
Manon Jobin — Directrice des finances, greffière-trésorière

Initiales du maire _____
Initiales de la greffière _____